



RECHERCHÉ PAR LE FBI

EBONG ALOYSIUS TILONG

Fraude dans les soins de santé ; conspiration en vue de payer de pots-de-vin illégaux dans le secteur de la santé ; paiement de pots-de-vin illégaux dans le secteur de la santé ; conspiration en vue de blanchiment d'argent ; fausses déclarations et souscriptions en matière fiscale ; défaut de comparution



DESCRIPTION

Date(s) de naissance utilisée(s) : le 2 septembre 1964	Lieu de naissance : Cameroun
Cheveux : noirs	Yeux : marron
Taille : 1,85 m (6'1")	Poids : 120 kg (265 livres)
Sexe : masculin	Race : noire
Profession : propriétaire d'une agence de soins à domicile, société d'import-export	Nationalité : Camerounais
Cicatrices et signes distinctifs : Tilong a une cicatrice dans le dos.	NCIC : W022188606

RÉCOMPENSE

Le FBI offre une récompense pouvant aller jusqu'à 10.000 USD pour toute information menant à la localisation et à l'arrestation du fugitif Ebong Aloysius Tilong.

OBSERVATIONS

Il se peut que Tilong se rende au Cameroun.

DÉTAILS

Le 5 novembre 2015, à la cour fédérale des États-Unis du district sud du Texas, un grand jury fédéral a inculpé Ebong Aloysius Tilong pour les chefs d'accusation suivants : conspiration à des fins de fraude dans les soins de santé, fraude dans les soins de santé, conspiration en vue de payer ou de recevoir des pots de vin dans le secteur de la santé, pots-de-vin dans le secteur de la santé, et blanchiment d'argent se rapportant à l'utilisation de l'agence de soins de santé à domicile, Finago Home Healthcare Inc., dont Tilong est le propriétaire, dans le but de voler approximativement 11 millions de dollars américains (alloués) au programme Medicare. Le 8 novembre 2016, Tilong a plaidé coupable pour les neuf chefs d'accusation de l'inculpation.

Le 4 mai 2017, à la même cour de district fédérale des États-Unis, Tilong a été inculpé dans une deuxième affaire et une dénonciation pour de fausses déclarations et souscriptions en matière fiscale. Le 23 juin 2017, à la même cour de district fédérale des États-Unis, Tilong a plaidé coupables pour les deux chefs d'accusation.

Le 13 octobre 2017, la cour de district fédérale des États-Unis devait prononcer le jugement contre Tilong pour les affaires de fraude dans le secteur de la santé et en matière fiscale, mais Tilong ne s'est pas présenté à l'audience de détermination de la peine. Le même jour, la cour de district fédérale des États-Unis a donc délivré un mandat d'arrêt contre Tilong pour défaut de comparution à l'audience de détermination de la peine.

Le 8 décembre 2017, la cour de district fédérale des États-Unis a condamné Tilong par contumace à un total de 80 ans de prison.

ATTENTION

Si vous avez des renseignements concernant cet individu, veuillez prendre contact avec votre bureau local du FBI ou l'ambassade ou le consulat américain le plus proche.

Bureau local : Houston